Le Conseil Fédéral de la FNAS FO, réuni à Paris le 8 septembre 2026, apporte tout son soutien aux salariés qui se mobilisent et combattent les conséquences actuelles de la politique d'austérité mener à bras le corps par le gouvernement.

Cette politique, qui voit la seule augmentation du budget militaire, va s'accentuer avec les milliards de coupes budgétaires à l'ordre du jour. Elles vont mettre à mal le secteur public ou nos secteurs à financement public du sanitaire, social, médico-social, de l'insertion et de l'aide à domicile.

Dans un contexte où les enjeux sociaux et humains devraient être au cœur des priorités, le Conseil Fédéral dénonce les employeurs qui désertent les négociations ou ceux qui en font une chambre vide de toute négociation.

L'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail exigent sans attendre des moyens à la hauteur des besoins.

Le Conseil Fédéral salue particulièrement :

- → Les salariés de la protection de l'enfance de l'Yonne (89). Ils résistent et se mobilisent dans l'unité syndicale pour empêcher les licenciements programmés suite à la validation par le département et l'État de l'appel à projet. Ce dernier va aboutir à la disparition d'associations historiques du département comme le Comité de Protection de l'Enfance de l'Yonne (CPEY).

- → Les salariés et les élus de l'association ADGESSA (Région Aquitaine, Limousin, Picardie). Ils sont confrontés à une direction qui n'entend ni la souffrance exprimée par les salariés, ni la dégradation de leurs conditions de travail. Ils se battent, dans l'unité syndicale, point d'appui essentiel, face au combat à venir, pour tenter d'obtenir satisfaction.

- → Le combat des salariés de la Régie de Quartier de Grenoble (38) unis avec leurs syndicats contre la suppression de 11 postes de correspondants de nuit.

- → L'unité syndicale réalisée en Lozère (48). Les syndicats ont écrit au président de la République afin d'obtenir des augmentations de salaire et des moyens à la hauteur des besoins.

- → Les salariés de l'ADSEA 63. Ils dénoncent un management délétère, les dérives autoritaires et l'absence flagrante de stratégie financière.

Au vu de la situation économique et sociale, avec les salariés et si possible dans l'unité, le Conseil Fédéral invite les syndicats départementaux à continuer de construire le rapport de force et la résistance.

Il soutient les mobilisations en cours et à venir en défense du maintien et de la création de toutes les places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

Il est plus que temps d'AGIR pour NE PAS SUBIR.

Paris le 8 septembre 2026

Adopté à l'unanimité